Équitable

Fonds indiciel NASDAQ 100 ESG Sélect de l'Équitable

Aperçu du fonds

L'objectif de placement du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire. L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice Nasdaq-100MD ESG, sans couverture. Il est investi principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées en bourse aux États-Unis.

Cote de risque

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	**MOYEN À ÉLEVÉ**	ÉLEVÉ

Disponibilité du produit

Fonds indispensables Sélects (75/75)

Date de création :

août 2022

Valeur de l'actif net par unité :

15,19 $ (2024/05/14)
Variation : 0,09 $ (0,59 %) ▲

Ratio des frais de gestion (RFG) estimatif† :

2,41 %

au 31 mars 2024

Répartition de l'actif (%)

Actif	%
Actions américaines	93,4
Actions internationales	5,4
Espèces et équivalents	0,8
Actions canadiennes	0,4

Répartition sectorielle (%)

Secteur	%
Technologie	66,8
Services aux consommateurs	10,1
Biens de consommation	6,6
Soins de santé	5,8
Télécommunications	4,3
Services industriels	2,9
Matériaux de base	2,4
Biens industriels	1,1

Répartition géographique (%)

Région	%
Amérique Du Nord	94,6
Europe	4,6
Amérique Latine	0,5
Asie	0,3

Croissance d'une somme de 10 000 $

au 30 avril 2024

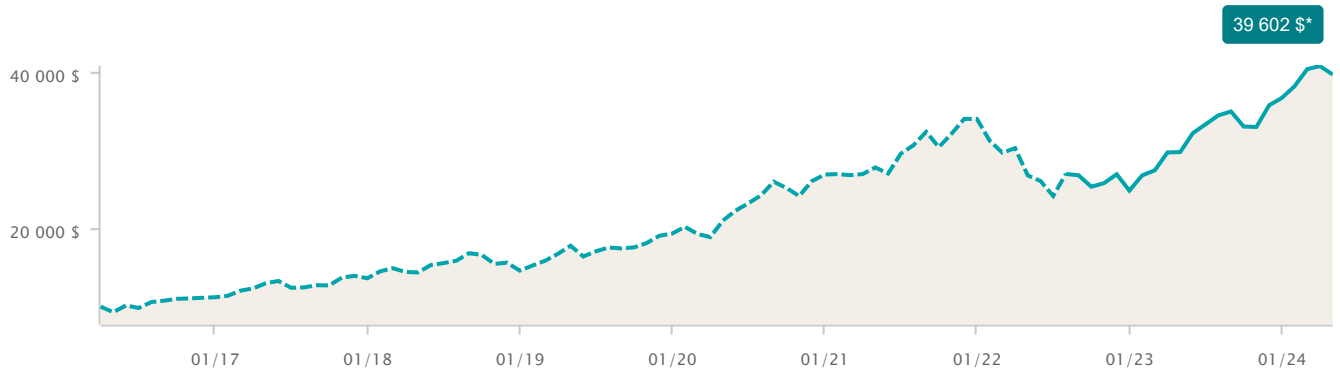

Équitable

Fonds indiciel NASDAQ 100 ESG Sélect de l'Équitable

Dix principaux titres (%)

au 31 mars 2024

Nom	%
Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF - $CA (QQCE)	99,43
CANADA Cash and Receivables, Payables	0,57

Rendement par année civile (%)

au 30 avril 2024

Période	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds	47,70	-26,94*	26,42*	38,99*	32,34*	7,12*	21,66*	-	-	-
Quartile	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Rendement composé (%)

au 30 avril 2024

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	-2,65	3,96	20,32	33,31	12,59*	17,39*	-
Quartile	2	4	2	1	-	-	-

Renseignements sur le fonds

Description	Frais de garantie	SFANFS	SFA-CB	SFA-CB5
Catégorie Placement (75/75)	-	ELC766	ELC3066	ELC5066

Catégorie de fonds

Actions américaines

Gestionnaire de portefeuille

Invesco Canada Ltée

Style de placement

Actions

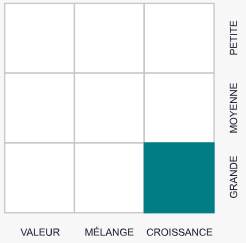

Les catégories de l'investissement responsable**

- Meilleur de sa catégorie
- Intégration et évaluation des facteurs ESG
- Filtrage négatif

NasdaqMD, l'indice Nasdaq-100 ESGMD, Nasdaq-100 ESGMD, sont des marques déposées de Nasdaq, Inc. (celle-ci et ses sociétés affiliées sont appelées les « sociétés ») qui sont concédées sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur le caractère légal ou approprié du produit ou des produits. Le produit ou les produits ne sont ni émis, endossés, vendus ou promus par les sociétés. Les sociétés ne donnent aucune garantie et n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout produit.

** La catégorisation de l'investissement responsable repose sur le cadre d'identification du placement responsable fourni par le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada, le CIFSC. Vous trouverez des précisions sur le cadre d'identification sur le site https://www.cifsc.org/responsible-investment-identification-framework/ (en anglais seulement).

Les placements durables comprennent des placements qui visent à appliquer un ou plusieurs principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur stratégie de placement.

* Indique des rendements simulés, compte tenu du fait que le fonds distinct de l'Équitable n'était pas offert pendant ces périodes. Les rendements simulés tiennent compte du rendement passé du fonds sous jacent et des rajustements estimatifs effectués au titre du ratio des frais de gestion (RFG) et de la TVH applicables. Les rendements simulés ne sont pas garants du rendement futur du fonds sous-jacent ou du fonds distinct de l'Équitable.

† Les ratios des frais de gestion (RFG) reposent sur les chiffres du 01 janvier de l'année en cours et sont non vérifiés. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent.

Tous les rendements sont calculés après avoir pris compte des dépenses ainsi que des frais de gestion et d'administration. TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DE LA TITULAIRE OU DU TITULAIRE DU CONTRAT, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Ensemble – Protéger aujourd'hui – Préparer demain, Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques de commerce de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif seulement. L'Assurance vie Équitable du Canada et ses représentants n'ont aucun contrôle sur les fonctionnalités ou la conception du logiciel au moyen duquel ses rapports ont été générés; il se pourrait donc que les valeurs unitaires ne soient pas exactes ou à jour.